

Notice de pose parquet massif à coller

Avant de démarrer votre travail, il est impératif de prendre connaissance des conseils suivants, le non-respect de ces conseils engage la responsabilité du poseur. Réf. DTU 51.2 (NF P63-202)



AVANT LA POSE

PRÉALABLE

- Ces parquets sont fixés par collage, directement ou par l'intermédiaire d'une sous-couche résiliente, sur un support.
- La pose des parquets Belleme dans les pièces humides telles que les salles de bain, les toilettes, la buanderie ou le sauna est à proscrire ainsi que dans des locaux nécessitant un cuvelage.

STOCKAGE

- Le taux d'humidité du parquet à la livraison est fixé par des normes de fabrication. Les parquets sont destinés à des locaux secs où l'humidité relative de l'air en moyenne avoisine 50 % et une température minimale de 15 °C.
- Les parquets approvisionnés doivent être placés à l'abri des intempéries et mis en dépôt dans des locaux propres parfaitement secs, non sujets aux condensations de vapeur d'eau, chauffés si nécessaire. Les éléments, isolés du sol, seront stockés à plat de manière à ne subir aucune déformation. Lorsque les produits sont emballés, les emballages doivent rester intacts pendant le stockage.

CONTRÔLE

- Ce produit a subi un contrôle rigoureux en usine.
- En cas d'anomalie, veuillez contacter votre revendeur avant de poursuivre la pose en lui indiquant le numéro du lot. Tout produit posé sera considéré comme accepté par le client.

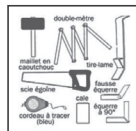
LA MEILLEURE PRÉPARATION

- La pose du parquet ne doit être effectuée que si les conditions ci-après sont toutes satisfaites dans les locaux à parqueter et les locaux avoisinants :
 - séchage suffisant du gros oeuvre
 - travaux de mise en oeuvre terminés pour le carrelage
 - vitrage posé
 - vérification des installations sanitaires et de chauffage
 - température des locaux > à 15 °C et avec maintien de la température et ventilation des locaux
 - première chauffe du plancher pour les sols chauffants (au moins 3 semaines avant la pose du parquet) puis couper le chauffage et attendre 2 jours avant la pose
 - pour les parquets finis en usine, tous les travaux de peinture et de nettoyage doivent être terminés.

OUTILLAGE À UTILISER POUR LA POSE

- Nous vous conseillons d'utiliser pour une pose sûre les outils suivants :

- Un maillet en caoutchouc
- Une scie égoïne
- Un double mètre
- Un tire-lame
- Une fausse équerre
- Une équerre à 90°
- Une cale
- Un cordeau à tracer (bleu)
- Une spatule spécifique avec le type de colle utilisée.



CARACTÉRISTIQUES DU SUPPORT

- Le support (à base de liants hydrauliques, de sulfate de calcium ou secs à base de bois) doit être plan, propre, sain, normalement poreux sec et stable.
- L'exigence de planéité permettant au support de recevoir un parquet collé est de 5 mm sous une règle de 2 m et 1 mm sous le réglel de 0,20 m.
- Le support doit présenter en tous points une cohésion convenable. Un grattage superficiel avec un objet métallique ne doit entraîner ni poussière, ni grain, ni écaille. La cohésion du support doit être telle que l'effort de rupture en traction perpendiculaire soit supérieur ou égal à 0,5 Mpa mais dans le cas particulier des parquets de largeur supérieure à 120 mm, elle doit être de 0,8 Mpa pour les chapes et enduits de sol et de 1 Mpa pour les sols béton.
- Avant mise en oeuvre du parquet, un dépoussiérage par aspiration est indispensable.
- Le dallage ou le plancher ne doit pas être susceptible d'exposer le parquet à des remontées ou infiltrations d'humidité sous quelque forme que ce soit.
- L'humidité du support est déterminée soit à une profondeur de 4 cm mini (< 4,5 %) ou à une profondeur de 2 cm (< 3 %).
- La porosité est déterminée en réalisant sur le support soigneusement dépoussiéré le «test de la goutte d'eau» qui consiste à déposer une goutte d'eau en surface du support et à mesurer le temps au bout duquel la goutte a disparu.

COLLE

- L'aptitude de la colle à un emploi déterminé associé à un type de parquet est obtenue par un résultat satisfaisant à un essai sous caisson climatiseur. Chaque emballage de colle comporte les indications fournies par le fabricant. La notice technique précise sur quels supports, avec quel type de parquet (format, essence), avec quel type de spatule, la colle peut être appliquée. Notamment la pose sur sol chauffant ou des parquets de largeur supérieure à 130 mm est compatible avec la colle type Huot Grand Large.



HUOT
PARQUETS

20 avenue de la Gare - 10800 Saint-Julien-les-Villas
Tél. : +33 (0)3 25 49 69 40 - Fax : +33 (0)3 25 75 39 88 - info@huot-parquets.com

www.huot-parquets.com

Notice de pose parquet massif à coller

Avant de démarrer votre travail, il est impératif de prendre connaissance des conseils suivants, le non-respect de ces conseils engage la responsabilité du poseur. Réf. DTU 51.2 (NF P63-202)



EN 14342



PEFC/10-32-74

LA POSE

- Comme l'humidité d'une pièce peut varier par exemple entre l'été et l'hiver, il est indispensable que le parquet puisse bouger. C'est pourquoi il faut prévoir un joint périphérique de dilatation de 10 mm maintenu par des cales qui seront enlevées en fin de pose, sur toute le pourtour de la pièce. Il faudra prévoir des jeux de dilatation intermédiaires si l'un des côtés de la pièce dépasse 8 m de long. Dans le cas de plusieurs pièces contiguës, il faudra toujours faire un jeu de fractionnement à l'endroit du seuil de façon à individualiser chaque surface de parquet.
- N'oubliez pas de mélanger les lames de plusieurs colis pendant la pose pour un résultat plus homogène. De préférence l'implantation du parquet dans le sens de la lumière dominante.
- Commencez le long du mur le plus droit en traçant une largeur de 3 à 4 lames.
- Encollez cette surface avec une spatule conforme au type de colle utilisée.
- Placez la première lame, rainure contre le mur. Essayez immédiatement les taches de colle avec une lingette adéquate, à défaut avec un chiffon légèrement imbibé d'acétone et immédiatement essuyé.
- Emboîtez les éléments entre eux à la main ou avec une cale en bois si nécessaire. Le «marouflage» du parquet, qui se fait avec un mallet ou une cale de bois, assure le contact entre chaque élément et la colle.
- Coupez la dernière lame de la 1^{re} rangée et rédémarez avec cette chute. Veillez à ce qu'il y ait un intervalle d'environ 25 cm entre 2 jonctions de lame. Répétez cette opération jusqu'à la fin de la pièce.
- Superposez la dernière lame sur la dernière rangée posée ; prenez un morceau de chute et retournez-le contre le mur. Tracez un trait en tenant compte du jeu de dilatation et découpez la dernière lame.
- En fin de pose, enlevez les cales une fois que la colle est sèche et fixez la plinthe ou contre plinthe pour masquer le jeu de dilatation.

LA POSE SUR SOLS CHAUFFANTS

Il est impératif de se référer à la mention figurant sur l'étiquette du produit collée sur l'emballage :



Pose sur sols chauffants autorisée



Pose sur sols chauffants interdite

ATTENTION ! Ce paragraphe ne concerne que les sols chauffants à basse température et installés après 1990 et conformément à la norme NF P 52-307 (NF DTU 65.14).

- Sur sols chauffants, le parquet massif, d'une épaisseur égale à 14 mm, en largeur jusqu'à 130 mm, est admis, sauf avis technique contradictoire.
- Le séchage naturel du support doit être complété par une mise en température de l'installation de chauffage et son maintien pendant au moins 3 semaines avant la pose du parquet. Cette disposition est prévue pour stabiliser le support à la teneur en eau correspondant à ses conditions ultérieures de service voisines de 2 % pour un support ciment et 0,3 % pour les chapes de sulfate de calcium.
- Le chauffage doit être interrompu 48 h avant l'application de l'enduit de préparation ou la pose du parquet et ne doit être progressivement remis en route qu'une semaine au moins après la pose du parquet.

APRÈS LA POSE

- La pose d'un film imperméable (polyéthylène, etc.) est à éviter formellement car elle peut entraîner de graves désordres (gonflement du parquet).
- L'entretien d'un parquet est simple.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Le nettoyage du parquet s'effectue avec un aspirateur.
- Pour les tâches tenaces, utilisez un chiffon légèrement humide mais très bien essoré.
- Pour éviter tout effet non désiré sur le parquet (disjoints entre lames, tuilage), il faut toujours maintenir l'atmosphère de la pièce aux meilleurs conditions de bien-être et de salubrité pour l'homme (T °C voisine de 20 °C, H % compris entre 45 % et 65 %).
- Les tâches tenaces peuvent être enlevées précautionneusement avec des produits tels que essence de térébenthine ou détachant approprié.
- Appliquez un polish périodiquement (suivant les sollicitations du parquet).
- Nettoyer à la monobrosse dans le cas de grandes surfaces et/ou de lieux publics.

ENTRETIEN SPÉCIFIQUE DU VERNIS

Entretien courant

- Dépoussiérage et nettoyage légèrement humide (balai ou aspirateur).

Entretien régulier

- Enlever sable, poussière et saleté au balai ou aspirateur. Les salissures plus résistantes peuvent être facilement enlevées avec un chiffon légèrement humide.
- Possibilité d'ajouter à l'eau un produit nettoyant neutre recommandé par le fabricant.
- Les tâches tenaces peuvent être enlevées précautionneusement avec des produits tels que essence de térébenthine ou détachant approprié.
- Appliquez un polish périodiquement (suivant les sollicitations du parquet).
- Nettoyer à la monobrosse dans le cas de grandes surfaces et/ou de lieux publics.

NOTICE INFORMATIVE SUR LE PARQUET

- Le bois est une matière naturelle «vivante» sensible à la lumière du jour, à l'humidité, à la température et à l'usage quotidien.
- Il est inévitable que le parquet subisse une modification chromatique avec le temps et de façon naturelle.
- Pour éviter tout effet non désiré sur le parquet (disjoints entre lames, tuilage), il faut toujours maintenir l'atmosphère de la pièce aux meilleurs conditions de bien-être et de salubrité pour l'homme (T °C voisine de 20 °C, H % compris entre 45 % et 65 %).
- Le vernis du parquet a une fonction de protection de la surface. Suite à l'usure provoquée par l'action abrasive du piétinement, le parquet peut devenir avec le temps, plus ou moins mat, en fonction de l'intensité des sollicitations reçues.
- Une classe d'usage (norme NF XPB 53669) est définie pour chaque type d'usage en fonction de l'essence de bois et de la couche d'usure du parement. Cependant la sollicitation provoquée par des coups, par la chute d'objets ou par des charges élevées et ponctuelles (talons aiguille, escabeaux, etc.) peuvent entraîner des déformations de la surface du parquet.
- Le parquet n'a pas les mêmes caractéristiques que les matériaux synthétiques ; donc deux parquets du même bois ne pourront jamais présenter un aspect esthétique identique. Ainsi un échantillon de quelques lames peut donner une idée de l'aspect, mais il ne pourra jamais représenter toutes les singularités de la classe choisie.



HUOT
PARQUETS

20 avenue de la Gare - 10800 Saint-Julien-les-Villas
Tél. : +33 (0)3 25 49 69 40 - Fax : +33 (0)3 25 75 39 88 - info@huot-parquets.com

www.huot-parquets.com